

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL CONCERNANT UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 300'000.00 POUR UNE SUBVENTION EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION LE LANDERON 700 ANS

1. Introduction

L'association Le Landeron 700 ans a pour objectif de célébrer de manière mémorable les 700 ans de notre village. Cet événement ne serait pas possible sans l'engagement exceptionnel de plus de 100 bénévoles qui travaillent sans relâche pour créer des moments magiques et inoubliables. Ainsi, nous sollicitons votre soutien financier à travers cette demande de crédit d'engagement pour garantir la réussite de cet événement historique.

En somme, grâce à l'appui financier du Conseil général, l'association du Landeron 700 ans pourra faire perdurer la mémoire de notre village et valoriser son patrimoine historique. Cet événement restera gravé dans les mémoires de tous les participants et apportera de grands bénéfices à la jeunesse du Landeron, en renforçant son attachement à son héritage culturel. Il est donc indispensable de soutenir cette demande de crédit pour assurer le succès de ce 700ème anniversaire.

De plus, il est important de souligner les retombées économiques significatives que cet événement pourrait engendrer pour notre commune. En attirant des visiteurs de tous horizons, nous stimulerons le tourisme local, favoriserons les échanges et les commerces locaux.

Tout au long de l'année des animations très diversifiées seront organisées dans le village ; des animations qui plairont à toutes et tous du plus petit au plus grand. **Le cahier du 700^{ème} ci-joint vous en donne tous les détails.**

Il est aussi important de relever que l'ensemble des éventuels bénéfices iront aux sociétés locales de notre village, selon les statuts de l'association.

Nous sommes conscients que le montant demandé est élevé, mais nous sommes convaincus que le comité de l'association Le Landeron 700 ans saura prendre ses responsabilités et être rigoureux pour le suivi.

Pour réaliser un tel événement, il est indispensable d'évaluer également les impacts financiers sur la commune. Selon l'article 56 du règlement communal, toutes les dépenses doivent être enregistrées dans les comptes d'exploitation de la commune, et non plus dans les comptes d'investissements avec des amortissements.

2. Impacts sur les finances communales (Art. 56 du règlement de commune)

Renseignements pris auprès du Service des communes, il convient de comptabiliser la totalité des dépenses dans les comptes d'exploitation de la commune, il n'est plus admis d'enregistrer de telles dépenses dans les comptes d'investissements avec des amortissements.

Toutefois, il est nécessaire de solliciter une enveloppe totale au Conseil général afin que ce dernier puisse décider en toute connaissance de cause et permettre également au comité de l'association d'aller de l'avant dans ses démarches sans attendre les budgets de chaque année.

Ainsi, la demande de crédit totale peut se résumer de la manière suivante :

- Soutien pour les activités proposées à la population CHF 300'000.00

Sur demande, le comité d'organisation a indiqué avoir besoin de liquidités échelonnées de la manière suivante dans le cadre des budgets communaux :

Soutien pour les activités proposées à la population, budget 2024 : CHF 200'000.00

Soutien pour les activités proposées à la population, budget 2025 : CHF 100'000.00

Les montants susmentionnés seront ainsi inscrits dans les différents budgets de la commune (voir budget 2024 qui comprend le montant de CHF 200'000.00). Evidemment que seuls les comptes feront foi.

Il appartient au comité d'organisation de l'association Le Landeron 700 ans de trouver des sponsors afin d'honorer les CHF 200'000.00 qui manquent à la subvention communale. Le comité s'est engagé à informer régulièrement l'exécutif de la situation financière de l'association, notamment s'il devait rencontrer des difficultés à trouver des fonds.

3. Impacts sur les ressources humaines (Art. 56 du règlement de commune)

Le Conseil communal informe le législatif que la demande de crédit ne comprend pas les heures du personnel communal, notamment les heures du personnel de la voirie. Il convient donc d'évaluer avec précision les besoins en termes de personnel pour mener à bien les activités proposées à la population ainsi que l'organisation de la fête officielle.

4. Conclusion

Le comité de l'association Le Landeron 700 ans compte sur les sponsors pour les aider à mener à bien ses projets. Il s'est engagé à informer l'exécutif de la situation financière régulièrement.

En conclusion, la fête du 700ème anniversaire du Landeron nécessite une planification financière rigoureuse ainsi qu'un solide soutien de la part de la commune. Nous sommes convaincus que cet événement restera mémorable et profitera grandement à la population du Landeron. Il est donc primordial de soutenir cette demande de crédit pour assurer le succès de ce moment historique pour notre village.

Nous remercions le Conseil général d'accepter l'arrêté ci-joint et de soutenir financièrement l'association Le Landeron 700 ans pour permettre la réalisation de cet événement exceptionnel.

Le Conseil communal vous exprime sa reconnaissance pour votre soutien et votre contribution à la préservation de notre patrimoine et de notre histoire.

Le Landeron, le 30 octobre 2023

Le Conseil communal

Au Conseil Général

Le Landeron, 29.10.2023

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL **Demande de Crédit pour la Célébration des 700 Ans du Landeron**

Nous avons l'honneur de vous présenter notre demande de crédit dans le cadre des célébrations des 700 ans du Landeron. Ce document détaillé vise à vous fournir une vision complète des activités prévues, justifiant ainsi une demande de crédit auprès du Conseil Général.

Présentation de l'Association

L'association "Le Landeron 700 ans" a été constituée dans le but spécifique de commémorer les sept siècles d'histoire de notre bourg. Elle est composée de citoyennes et citoyens amoureux de leur village et qui souhaitent s'investir d'une façon ou d'une autre dans l'organisation des événements de l'année 2025.

Le comité est formé de 7 membres: Sandrine Girardier, Elodie Gnädinger, Christian Persoz, Georges Rais, Raymond Hinkel, Jérémy Gaillard et Tobias Britz. Ce comité est expérimenté dans l'organisation d'événements et de festivités.

L'association se veut:

- **Sans but lucratif** : Tous les fonds et efforts sont dédiés à la réalisation des festivités ou reversés aux sociétés locales
- **Neutre** : Nous maintenons une position de neutralité politique et religieuse.
- **Inclusive** : Nos portes sont ouvertes à chaque citoyen désireux de contribuer.
- **Durable** : Nos activités sont conçues avec une conscience écologique.
- **Ephémère** : L'association a été conçue pour fonctionner jusqu'à la fin des célébrations.

Objectifs de la Célébration

Les objectifs sont multiples :

- Marquer de façon positive un événement centenaire
- Renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la communauté du Landeron.
- Mettre en lumière l'histoire riche et diverse de notre commune.
- Encourager le dialogue intergénérationnel en partageant le patrimoine historique et culturel.
- Favoriser le tourisme et la visibilité du Landeron à l'échelle régionale et nationale.

Projets et Activités

Suite à un appel à projet auprès de la population, plus de 80 propositions ont été reçues. Une vingtaine a été retenue par le comité. Chaque projet est conçu pour refléter les valeurs et l'esprit de notre communauté, tout en soulignant l'importance historique de cette célébration. Le comité a souhaité étaler les festivités sur toute l'année 2025 et de regrouper les événements autour de 5 thèmes principaux:

- La gastronomie
- La vie quotidienne
- Les amis et ennemis
- L'art et la culture
- Le futur

Les projets retenus suivants, sont gérés par des porteuses et porteurs de projets qui se sont entourés de bénévoles enthousiastes. Actuellement, plus de 100 personnes amoureuse du Landeron travaillent à leur préparation:

Plantation de 700 arbres: L'avenir passe aussi par l'écologie. C'est dans cette optique que ce projet prévoit de planter 700 arbres à 700 mètres d'altitude, dans les hauteurs du Landeron. L'essence "Chênes de Boudry" a été sélectionnée, afin d'anticiper au mieux le changement climatique. Les intéressés peuvent d'ores et déjà parrainer un arbre sur le site www.lelanderon700.ch/shop. Ce projet est réalisé en partenariat avec le service des forêts de la commune.

Pic-nic géant: Ce projet vise à mettre à disposition une table de 500m de long, afin que la population puisse partager un pic-nic convivial entre Landeronnais. Le tracé longeant la Rue du Lac permettra à un maximum de citoyens de participer. Des grils seront installés le long du parcours et des animations seront organisées pour les enfants.

Spectacle lumineux: Ce spectacle nocturne, réalisé en partenariat avec Cedric Cassimo et Jean-Marc Richard, sera projeté en direct sur la façade du collège primaire lors de plusieurs représentations. M. Cassimo dessinera avec du sable des éléments en lien avec l'histoire du Landeron alors que M. Richard fera la narration. Une édition spéciale du "Kiosque à musiques" sera diffusée en parallèle de ces événements.

Parcours interactif : Ce projet prône l'utilisation de la technologie pour créer une expérience historique immersive à travers le village. En utilisant une application Smartphone, les participants pourront découvrir des endroits historiques en apprenant d'avantages sur la vie quotidienne de nos

ancêtres. Le parcours accessible à tous fait environ 4km. Cette installation sera amenée à rester au Landeron pour plusieurs années, ce qui ravira les touristes.

Livre pour enfants: Afin de rendre accessible et ludique l'histoire du Landeron, ce projet consiste en la création et publication d'un livre pour enfants capturant le parcours de jeunes héroïnes vivant dans un autre temps. Ce livre pourra être utilisé par les enseignants afin de renforcer la connaissance des enfants de leur village et de leur région.

Fête officielle et spectacle des 700 ans : Un événement théâtral majeur, dans l'idée de la "fête des vigneron", qui fera revivre des moments phares de notre histoire à travers des performances artistiques en partenariat avec la troupe de théâtre et diverses formations musicales du Landeron. Une scène et des gradins seront installés sur le parking nord du bourg, avec le château comme toile de fond. Il est prévu de jouer le spectacle jeudi, vendredi et samedi soir, ainsi que samedi et dimanche après-midi. Ainsi, un maximum de visiteurs pourront profiter du show (notamment les familles). La vieille ville sera équipée de cabanons de restauration et de bars afin de donner une ambiance festive à cette commémoration historique.

Le dimanche sera utilisé pour la fête officielle pour laquelle le Conseil Communal invitera des personnes politiques locales, régionales et fédérales, des officiels d'associations, des communes voisines, les amis jumelés de Soleure et d'autres VIPs. Un repas officiel sera organisé au C2T et animé avec des discours officiels et de la musique. Les participants pourront alors profiter du spectacle des 700 ans après la partie officielle.

Expo musée et colloque historiques: "25 objets et 25 personnalités pour les 700 ans du Landeron". C'est avec ce clin d'œil au code postal du Landeron, qu'une exposition spéciale sera organisée au musée du Landeron. De plus, trois plateformes académiques pour des discussions éclairées et des présentations sur l'histoire socio-culturelle et économique du Landeron seront organisées au printemps 2025 avec la participation de Christian de Reynier, Lionel Bartolini et Claire Piguet.

Dimanche nettoyage : Promouvoir la durabilité environnementale à travers une initiative de nettoyage communautaire. C'est l'ambition de ce projet, qui accompagnera les autres événements durant l'année 2025.

Concours de dessins et sculptures : Encourageant l'expression artistique locale avec des récompenses pour stimuler la participation communautaire, ce projet vise à faire participer tous les artistes, expérimentés ou novices, à la création artistique que leur inspire les 700 ans du Landeron.

Décoration de fontaines: Les fontaines sont un élément important de l'histoire du Landeron. Ce projet vise à les mettre en valeur deux fois pendant l'année 2025, en les décorant selon différents thèmes.

Cuvée du 700e: Une cuvée spéciale pour les 700ans du Landeron sera réalisée en partenariat avec les vigneron du village. Ces bouteilles, décorées d'une étiquette spéciale seront servies durant les différentes manifestations citées dans ce rapport.

Concours d'embarcations lacustres: L'expression « être chargé pour Soleure » ou plus simplement « être sur Soleure » est bien connue de la population. Le concours d'embarcations lacustres veut rendre hommage à cette tradition historique. Cet événement consiste en deux phases, à savoir la construction d'embarcations de navigation lacustre et le concours en soi. Les participants (des entreprises locales, des associations locales ou tout groupe de citoyen motivé) pourront donc construire leur embarcation selon des règles définies, durant le premier semestre 2025. Ensuite, un

parcours miniature simulant le chemin que parcouraient nos ancêtres entre Le Landeron et Soleure sera réalisé dans le secteur du port et de la piscine du Landeron. Ce secteur sécurisé par des sauveteurs servira alors à acheminer des barriques de vin de la cave de Soleure à la destination “Soleure” installée sur le lac sur les embarcations précitées.

Célébration œcuménique: Une célébration “comme autrefois” sera organisée dans le secteur des écoles et réunissant les communautés religieuses de notre village.

Course du 700e: Un événement sportif autour du bourg du Landeron sera organisé, afin de promouvoir non seulement notre village, mais aussi la santé de nos citoyens. Différentes catégories de sportifs seront donc au départ de cette édition, qui pourrait bien rester pérenne après 2025.

Balade gourmande spéciale: Une balade gourmande édition spéciale “moyen âge” sera organisée par le CESC du Landeron. Des plats médiévaux seront proposés.

Fête de la jeunesse XL: Une fête de la jeunesse spéciale sera organisée en partenariat avec l'école. En accord avec la direction de l'école, le CESC et le conseil communal, en 2025, la fête de la jeunesse sera avancée d'une semaine, afin de laisser la place au spectacle des 700ans.

Planning

L'ambition est de proposer chaque mois de l'année 2025 un ou plusieurs événements, afin de marquer cet événement historique.

Janvier	Lancement des 700 ans Inauguration du parcours interactif Première conférence historique
Février	2. conférence historique
Mars	3. conférence historique
Avril	Plantation d'arbres Décoration de fontaines Vernissage de l'exposition du musée
Mai	Pic-nic géant Vernissage du concours de dessins et sculptures
Juin	Fête de la jeunesse Spectacle des 700ans (et partie officielle)
Juillet	(Vacances)
Août	Concours d'embarcations lacustres
Septembre	Célébration œcuménique Course du 700e
Octobre	Décoration de fontaines Balade gourmande Spectacle lumineux

Novembre	Spectacle lumineux
Décembre	Clôture

Budget et Financement

Le budget global pour l'organisation des ces événements est de 680'275 CHF. Des revenus liés à la vente de produits ou d'inscriptions sont estimés à 189'035 CHF et viennent en déduction des coûts globaux. Des subventions et sponsorings de l'ordre de grandeur de 190'000 CHF sont attendus.

Ainsi, nous sollicitons un **crédit de 300'000 CHF**, ce qui représente une partie essentielle du financement nécessaire pour la réalisation de ces projets. Vous trouverez ci-joint le budget détaillé de chaque projet. Un **crédit supplémentaire de 50'000 CHF** est sollicité pour l'organisation de la partie officielle.

Les besoins de fonds seront d'environ 200'000 en 2024 et 100'000 (+50'000) en 2025, demandées par tranches de 50'000 CHF, afin de tenir compte des sponsorings entrants.

Le Conseil Communal a convenu avec l'Association Le Landeron 700 ans une transparence totale des comptes et une signature obligatoire des deux co-présidents (Jérémy Gaillard et Tobias Britz) de l'association pour tout engagement financier de celle-ci. De plus, l'association rendra un rapport intermédiaire au Conseil Général fin 2024.

Il est à noter que l'ensemble des éventuels bénéfices iront aux sociétés locales, selon les statuts de l'association.

Conclusion

La célébration des 700 ans du Landeron est plus qu'un anniversaire; c'est une affirmation de notre identité, une rétrospective de nos accomplissements et une vision pour l'avenir. Nous sommes à un moment charnière de notre histoire, et votre soutien est crucial pour le succès de cet événement mémorable.

Ainsi, nous vous demandons d'accepter la demande de crédit pour cet événement qu'on ne vivra qu'une seule fois dans une génération! Merci!

Le comité de l'association Le Landeron 700 ans

BUDGET 700 ANS DU LANDERON (22.10.2023)

PROJET	REMARQUE	POSTES	COUTS	REVENUS
			<small>Selon offres ou estimations</small>	<small>Prévisions (hors sponsoring)</small>
Plantations d'arbres	Autoporteur	Vente d'arbres		15'000
		Logistique	4'375	
		Catering	1'400	
		Divers	1'600	
		Sous-total	7'375	15'000
Pic-nic géant		Décorations	1'000	-
		Location grille	1'500	
		Animation	2'000	
		Divers	500	
		Sous-total	5'000	0
Spectacle lumineux		Création artistique	13'000	-
		Location matériel	22'500	
		Communication	4'500	
		Sous-total	40'000	0
Parcours interactif				-
<small>* frais annuels de maintenance en plus (2000-4000 CHF / an)</small>		Système de parcours interactif	13'000	
		Création de contenus	12'000	
		Fabrication de bornes	8'000	
		Formation, tests, administratif	4'000	
		Divers	3'000	
		Sous-total	40'000	0
Livre pour enfants		Vente de livres		7'785
		Conception du livre	18'000	
		Maison d'édition	26'300	
		Frais divers et administratifs	1'500	
		Sous-total	45'800	7'785
Fête officielle		Entrées spectacle		110'000
<small>(hors partie officielle)</small>		Infrastructure	130'000	
		Communication	65'000	
		Administration et IT	30'000	
		Scène off	20'000	
		Création spectacle	80'000	
		Sécurité	14'000	
		Divers	21'000	
		Sous-total	360'000	110'000
Exposition au musée et colloque		Publicité	2'000	
		Rédaction	2'500	
		Impressions	3'500	
		Colloque	1'500	
		Photos	15'000	
		Sous-total	24'500	0
Dimanche nettoyages				-
		Matériel	700	
		Divers	300	
		Sous-total	1'000	0
Concours de dessins et sculptures				-
		Prix pour artistes	3'700	
		Vernissage	1'300	
		Divers	1'000	
		Sous-total	6'000	0
Décoration des fontaines				-

	Petit matériel	1'400	
	Divers	600	
	Sous-total	2'000	0
Cuvée du 700ème	Autoporteur		-
	Vente de vin		49'500
	Matière première	25'000	
	Matériel	8'100	
	Divers	1'000	
	Sous-total	34'100	49'500
Concours d'embarcations			
	Location barge	10'000	
	Matériel & Prix	5'000	
	Médias	2'000	
	Fête soirée	2'000	
	Musique	4'000	
	Infrastructures	4'000	
	Sous-total	27'000	0
Célébration œcuménique			
	Sonorisation	900	
	Matériel	1'000	
	Catering	1'000	
	Divers	600	
	Sous-total	3'500	0
Course du 700ème			
	Inscriptions		6'750
	Chronométrage	2'500	
	Speaker	1'500	
	Catering	2'000	
	Prix	3'000	
	Animation	2'000	
	Divers	2'000	
	Sous-total	13'000	6'750
Balade gourmande	Autoporteur		-
	Edition spéciale	8'000	
	Sous-total	8'000	0
Fête de la jeunesse XL	Autoporteur		-
	Edition spéciale	8'000	
	Sous-total	8'000	0
Frais globaux			
	Marketing et promotion	20'000	
	Frais d'administration et IT	5'000	
	Assurance annulation et RC	20'000	
	Participation spectacle école	10'000	
	Sous-total	55'000	0
Totaux		680'275	189'035
Financement nécessaire		491'240	
Sponsorings externes attendus		190'000	
Sous-total		301'240	
Arrondi		-1'240	
Demande de crédit		300'000	CHF
Partie officielle (300 personnes)		50'000	
Demande de crédit		50'000	CHF

No 1467 Arrêté pour une subvention en faveur de
l'association Le Landeron 700 ans

Le Conseil général du Landeron,
Vu la Loi sur les communes, du 21 décembre 1964,
Vu la Loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,
Vu le rapport du Conseil communal, du 30 octobre 2023,
Sur la demande du comité de l'Association Le Landeron 700 ans,
Sur la proposition du Conseil communal,

A r r ê t e :

- Article 1^{er} Un crédit d'engagement de CHF 300'000.00 (TTC) est accordé au Conseil communal pour subventionner l'association Le Landeron 700 ans.
- Article 2 La dépense de CHF 300'000.00 (activités) sera portée aux comptes d'exploitation des années 2024 et 2025 (voire 2026) en fonction des besoins de liquidités de l'association Le Landeron 700 ans.
- Article 3 Les dépenses mentionnées ci-dessus seront inscrites dans les budgets annuels en fonction des besoins de liquidités de l'association Le Landeron 700 ans.
- Article 4 Le Conseil général, la Commission financière et de gestion, et le Conseil communal ainsi que l'administration communale peuvent en tout temps demander à consulter la comptabilité de l'association Le Landeron 700 ans. Cette dernière devra fournir tous les documents requis et informer régulièrement le Conseil communal de ses démarches et de tout éventuel dépassement financier.
- Article 5 Le Conseil communal est autorisé à conclure en temps opportun et aux meilleures conditions l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.
- Article 6 Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Le Landeron, le 7 décembre 2023

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président :

Le secrétaire :

Jean-Philippe Senn

Yves Jakob